

CONCOURS ANNUEL DE LA QUALITÉ SQAM DE LA SADC



DISPOSITIONS RELATIVES AU CONCOURS

CONCOURS DE LA QUALITE DE LA SADC: DISPOSITIONS RELATIVES AU CONCOURS REGIONAL

1. Seuls les gagnants aux concours nationaux pour chaque catégorie se présenteront au concours régional.
2. Toutes les entrées pour le concours régional doivent être soumises au plus tard le 1er janvier de l'année civile suivante afin de se présenter au concours en mars de l'année en question lors de la réunion annuelle de SQAM. Le concours au niveau national doit se dérouler entre avril et novembre.
3. Un groupe spécial régional composé 5 personnes sera nommé par le SQAMEG pour constituer le jury. Les membres du jury seront nommés selon les critères élaborés par le SQAMEG. Toutes les mesures seront prises pour s'assurer qu'il n'y a aucun conflit d'intérêt de tous les juges. Les juges exécuteront cette tâche à titre gracieux mais leurs frais de voyage et d'hébergement à Gaborone seront pris en charge. Le Secrétariat de la SADC servira de Secrétariat pour le jury.
4. Un système de critères et de notation sera utilisé pour évaluer les entrants. Ce système de critères et de notation à utiliser pour le concours sera élaboré par le SQAMEG en collaboration avec le Secrétariat de la SADC. Il est recommandé que les Etats membres utilisent également les mêmes critères pour le concours au niveau national.
5. Le jury examinera toutes les entrées au Secrétariat de la SADC en janvier et recommandera, à la fin du processus d'adjudication, un seul lauréat pour chaque catégorie.
6. Un Etat membre ne peut gagner que deux prix au minimum à la foi. Il faut noter qu'il se peut qu'il n'y ait pas d'entrants pour certaines catégories certaines années. Les juges ont le droit de suspendre le concours dans une catégorie donnée si la demande des entrants de la catégorie en question ne répond pas aux critères donnés.

CONCOURS DE LA QUALITE DE LA SADC: DISPOSITIONS RELATIVES AU CONCOURS REGIONAL

7. Le Secrétariat de la SADC communiquera les résultats du concours au SQAMEG pour information lors de la prochaine réunion du SQAMEG avant la réunion annuelle du SQAM de la SADC pour l'année en question. Le SQAMEG autorisera la communication des résultats aux lauréats en collaboration avec le gouvernement de l'organisation gagnante et les invitera à participer à la réunion annuelle pour recevoir leurs prix. Les Organisations qui arriveront en deuxième et troisième positions seront également invitées à la cérémonie de remise de prix. Toutefois, il faudra faire tout pour que le lauréat participe à la cérémonie.
8. Le prix sera un trophée, accompagné d'un certificat pour chaque catégorie. Le nom du lauréat sera gravé sur le trophée.
9. Le concours sera conduit avec toute la crédibilité et toute l'intégrité. Le niveau le plus élevé d'intimité et de confidentialité sera observé au cours de la conduite du concours et de la communication des résultats aux lauréats leur publication officielle.
10. Le Secrétariat de la SADC publiera un communiqué de presse concernant le concours et les lauréats et le diffusera largement parmi les medias dans tous les pays de la SADC.